

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par Gilles Frappier, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le rôle de perception, servant à l'imposition des taxes foncières et les compensations pour les services municipaux pour l'année 2020, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

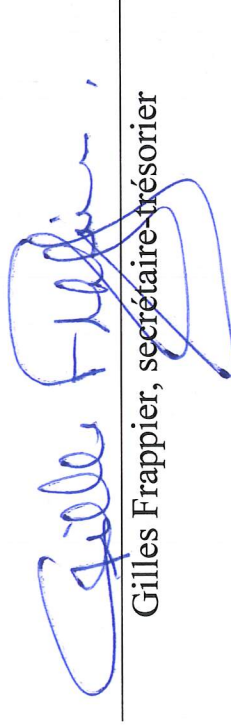
QUE ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

DONNÉ, CE 27^{ème} jour de février deux mille vingt (27-02-2020).


Gilles Frappier, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, résidant à Saint-Alexis-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 27^{ème} jour de février deux mille vingt.


Gilles Frappier, secrétaire-trésorier